

Bureau Veritas Exploitation SAS

DIJON
6 rue Marcel Dassault
21000 DIJON France
Téléphone : 03 80 72 94 50
Mail : philippe.neyraud@bureauveritas.com

A l'attention de M. GUILLOZ Lionel

UNION GROUPEMENTS D ACHATS PUBLICS
QUARTIER RUTY 64 RUE BERSOT – BP 21437
25007 BESANÇON

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Article R4412-97 du Code du Travail, Norme NF X 46-020 du 5 août 2017



Date(s) du repérage : le 17/02/2025

Nom du site : 250056020G BESANCON QUARTIER BRUN GE
Latitude : 6.0241
Longitude : 47.2377

Immeuble bâti objet du repérage :

BATIMENT 96
62 rue de Dol
25000 BESANCON

Numéro d'affaire : 25285939
Référence du rapport : 25285939/6.1.2.R
Rédigé le : 24/03/2025
Par l'opérateur de repérage : Philippe NEYRAUD
Date de la commande : 06/01/2025

Certification de compétence : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par BUREAU VERITAS CERTIFICATION 60 Avenue Général de Gaulle - Immeuble le Guillaumet 6 92046 PARIS LA DEFENSE Certificat n° 14616002



	Date de début de validité	Date de fin de validité
Amiante sans mention	22/05/2022	21/05/2029
Amiante avec mention	22/05/2022	21/05/2029

Ce rapport contient **33** pages y compris les annexes et ne peut être reproduit qu'intégralement .

Signature du rédacteur :

SOMMAIRE

1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION.....	3
1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre.....	3
1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage.....	3
1.3. Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage.....	3
2. CONCLUSIONS.....	4
2.1. Matériaux et produits contenant de l'amiante.....	4
2.2. Obligation d'information.....	4
3. INFORMATIONS GENERALES.....	5
3.1. Immeuble bâti objet de la mission.....	5
3.2. Intervenants.....	5
3.3. Opérateur(s) de repérage.....	5
3.4. Laboratoire(s).....	5
4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE.....	6
4.1. Textes réglementaires.....	6
4.2. Méthodologie de la mission.....	6
4.3. Limites de la mission.....	6
5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE.....	8
5.1. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite.....	8
5.2. Conditions de visite.....	8
6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE.....	8
6.1. Résultats détaillés.....	8
6.2. Tableau estimatif des quantités d'amiante.....	11
7. ANNEXES.....	11
7.1. Parties d'immeuble bâti visitées.....	11
7.2. Descriptif des parties d'immeuble visitées.....	11
7.3. Croquis de repérage.....	12
7.4. Photos.....	16
7.5. Attestation d'assurance.....	19
7.6. Certificat de compétence.....	21
7.7. Rapports d'essais de laboratoire.....	22
7.8. Documents remis.....	32

1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION

1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre

Selon le(s) document(s) remis par le donneur d'ordre, le programme des travaux prévus est le suivant :

Description succincte du programme des travaux
ENLEVEMENT DES RADIATEURS/CREATION DE SANITAIRES/ENLEVEMENT D'UNE CLOISON : Rénovation partielle de la salle polyvalente/Réhabilitation de la salle « magasin » en sanitaires./Rénovation de l'accès extérieur du bâtiment avec travaux de VRD pour un raccordement au réseau des EU.

1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage

Il est établi préalablement au repérage et définit les ouvrages ou composants de la construction et parties d'ouvrages ou de composant de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, impactés par les travaux prévus, susceptibles d'être présents dans l'immeuble bâti.

Le présent repérage concerne uniquement les produits ou matériaux identifiés comme concernés directement ou indirectement par les travaux au vu des informations fournies par le donneur d'ordre.

Dans le cas où des produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, n'ont pas fait l'objet de recherche d'amiante car non identifiés comme concernés par les travaux prévus au vu des informations fournies préalablement au repérage, il conviendra que le donneur d'ordre fasse effectuer des investigations supplémentaires ultérieures.

Ouvrages ou composants et parties d'ouvrages ou de composants de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 concernés par les travaux prévus

Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou composants
Revêtements de sol	Dalles de sol, Nez de marche, Dalles moquettes avec entrecouche noire, Sous-couches (carton, feutre, .) des revêtements souples, Colles bitumineuses, Colles non bitumineuses, Moquette, Sols coulés à base ciment (terrazolith, etc.), Peintures de sol, Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage, Revêtements de sols sportifs, Joints de dilatation et d'assemblage, Joints de contournement sur faux planchers, Enduit de cuvelage, Rebouchages autour de conduits (principalement IGH et ERP), fourreaux en carton ou fibres-ciment
Murs et cloisons maçonnés	Flocages, Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés, Enduits de ragréage, débullage, lissage, Joints de dilatation, d'assemblage, joints coupe-feu, Fourreaux (carton, fibres-ciment)
Plafonds	Flocages, Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés, Panneaux collés, vissés ou cloués, Coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite), Bandes calicot, Enduits de jointoiement et plots de colle des plaques de plâtre, Sous couches des tissus muraux, Peintures intumescents, Revêtements bitumineux, Peintures décoratives (pailletées, goutelettes,.), Résines, Colles de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage et joints de carrelage, Joint de dilatation
Voiries	Enrobés bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume), asphaltes
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Sous couches des tissus muraux, moquettes murales ou les vinyles, Panneaux décoratifs en fibre-ciment (lambris), revêtements durs en fibres-ciment, Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage, Peintures décoratives (pailletées, goutelettes,.), Revêtements bitumineux, Peintures intumescents

1.3. Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage

Au vu du descriptif des travaux prévus, les parties de bâtiment objets de la mission sont les suivantes :

- parties du bâtiment :
SALLE POLYVALENTE/FUTUR SANITAIRES/PARTIE ESTRADE

2. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

2.1. Matériaux et produits contenant de l'amiante

Matériaux et produits listés en annexe A de la norme NF X 46-020 concernés par les travaux prévus			
Localisation	Ouvrage	Matériau ou produit	Description
BATIMENT 96 / RDC / FUTURE SALLE SANITAIRES	Revêtement du mur	Colle de plinthe	COLLE DE PLINTHE -N°13 SUR SCHEMA DE REPERAGE
BATIMENT 96 / RDC / FUTURE SALLE SANITAIRES	Revêtement du mur	Colle de plinthe	COLLE DE PLINTHE -N°14 SUR SCHEMA DE REPERAGE

2.2. Obligation d'information

Dans tous les cas, et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

3. INFORMATIONS GENERALES

3.1. Immeuble bâti objet de la mission

Adresse: BATIMENT 96
62 rue de Dol
25000 BESANCON

Bâtiment	Fonction principale	Classement	Date du permis de construire ou année de construction	Année de réhabilitation ou description des modifications :
BATIMENT 96	Autre	Immeuble de travail <= 300 personnes	1930	non communiqué

Le repérage porte exclusivement sur les parties de bâtiments et les locaux dont la liste est détaillée en annexe Parties d'immeubles bâti visitées

3.2. Intervenants

Partie prenante	Société	Adresse	Coordonnées
Commanditaire du repérage	UNION GROUPEMENTS D ACHATS PUBLICS M. Lionel GUILLOZ	QUARTIER RUTY 64 RUE BERSOT – BP 21437 25007 BESANÇON	0388046010 0680883723 lionel.guilloz@intradef.gouv.fr
Propriétaire	UNION GROUPEMENTS D ACHATS PUBLICS M. Lionel GUILLOZ	QUARTIER RUTY 64 RUE BERSOT – BP 21437 25007 BESANÇON	0388046010 0680883723 lionel.guilloz@intradef.gouv.fr
Accompagnateur	BESANCON QUARTIER BRUN GE Adjudant GUILLOT	62 RUE DE DOL 25000 BESANCON	/

3.3. Opérateur(s) de repérage

Société	Nom	Organisme de certification	N° de certification*	Date d'obtention de la certification	Date de validité de la certification
BUREAU VERITAS EXPLOITATION 790 184 675 01175	Philippe NEYRAUD	BUREAU VERITAS CERTIFICATION	14616002	22/05/2022	21/05/2029

3.4. Laboratoire(s)

Société	N° d'accréditation	Adresse	Coordonnées
Eurofins LEM	1-1751	20, rue du KochersbergCS 50047 67701 SAVERNE CEDEX 1France	+33 3 88 02 14 35

4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits impactés par les travaux listés en annexe A de la norme NF X 46-020, en vue de la réalisation de l'évaluation initiale du risque amiante.

4.1. Textes réglementaires

Code du travail : articles : L4412-2, R4412-97

Décret n°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations

Arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis

Norme NF X 46-020 du 5 août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis

4.2. Méthodologie de la mission

L'opérateur de repérage examine de façon exhaustive toutes les parties de bâtiment concernées et affectées par le programme des travaux.

Il identifie les ouvrages de la construction, puis inspecte les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante en se référant à l'annexe A de la norme NF X 46-020 qui constitue la base du repérage.

Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante comprend au minimum une inspection visuelle des ouvrages de la construction afin de rechercher et d'identifier les différents matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.

Cette inspection peut être suivie :

- d'investigations approfondies qui peuvent être destructives,

- de sondages,

- de prélèvements pour déterminer par analyse, la présence effective d'amiante dans les matériaux et produits préalablement identifiés comme étant susceptibles de contenir de l'amiante.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

Les matériaux et produits sont identifiés, localisés, et leurs caractéristiques sont renseignées.

En fonction des informations dont il dispose (documents, marquage sur les matériaux), de sa connaissance des matériaux et produits, l'opérateur de repérage peut conclure à la présence d'amiante.

En cas de doute sur la présence d'amiante (absence d'informations documentaires, produits non identifiés), il effectue un (ou des) prélèvement(s) pour analyses sur les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour conclure.

Les prélèvements sont effectués sur toute l'épaisseur du matériau. L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés. Il transmet au laboratoire d'analyse une fiche d'accompagnement.

Conformément aux dispositions de la norme NF X 46-020, les analyses des échantillons de ces matériaux et produits sont réalisées par un organisme accrédité.

4.3. Limites de la mission

Le présent repérage ne peut être utilisé que dans les limites de la présente mission et uniquement pour le périmètre et le programme des travaux prévus communiqués par le donneur d'ordre.

La présente mission n'est en aucun cas assimilable à un repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux de démolition tel que défini par les articles R.1334-19 et R.1334-22 du Code de la Santé Publique, et n'est pas adaptée ni suffisante à l'évaluation du risque amiante en cas de démolition.

Dans le cadre de notre mission, seuls les ouvrages et parties d'ouvrages clairement identifiés comme concernés par les travaux prévus selon le programme et le périmètre fourni par le donneur d'ordre, font l'objet du présent repérage.

En cas de programme et/ou de périmètre de travaux imprécis, insuffisamment détaillé, non abouti ou ambigu, il revient au donneur d'ordre de vérifier que les produits et matériaux impactés par les travaux prévus ont bien fait l'objet de recherche de présence ou d'absence d'amiante.

En cas de changement, ajout ou modification du périmètre et/ou du programme de travaux, il conviendra au donneur d'ordre de faire réaliser les investigations supplémentaires nécessaires.

La recherche des matériaux pouvant contenir de l'amiante (MPCA) de l'annexe A de la norme NF X 46-020 est réalisée par recherche visuelle et investigation destructrice d'ouvrages et de parties d'ouvrages, avec prélèvements d'échantillons selon une méthode d'échantillonnage respectant en cela les prescriptions de cette norme.

L'ancienneté des matériaux contenant de l'amiante, les diverses agressions qu'ils subissent, peuvent entraîner la dénaturation de ceux-ci et donner lieu à la libération spontanée de fibres d'amiante. Ainsi, des fibres peuvent migrer et polluer un produit ou un matériau non réputé contenir de l'amiante, se trouvant à proximité du matériau amianté. L'intervention ne

prend pas en compte dans le présent repérage, cet effet de pollution éventuelle.
Les résultats antérieurs, en matière de repérage d'amiante, communiqués dans le cadre de la présente mission, sont réputés satisfaire aux exigences imposées par les textes réglementaires et normatifs.

5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date(s) du repérage : le 17/02/2025

5.1. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite

Rapports de repérage amiante :

Aucun rapport de repérage antérieur nous a été communiqué ou était disponible lors de la visite.

Autres documents :

Titre	Référence	Type Document
Quartier Brun (25)_Bâtiment 96_RDC (1)	Quartier Brun (25)_Bâtiment 96_RDC (1)	Plan
Travaux batiment 96	Travaux batiment 96	Programme des travaux

5.2. Conditions de visite

Absence d'informations décrivant les produits, matériaux et protections physiques mises en place
Absence de communication des anciens rapports de repérage

6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

6.1. Résultats détaillés

Abréviations du tableau :

Px = prélèvement pour analyse n°X (tous les prélèvements sont précédés d'un sondage)

Idem Px = produit ou matériau similaire à celui ayant fait l'objet du Px

S = sondage en complément de l'inspection visuelle

Localisation	Ouvrage	Matériau ou produit	Description	N° Prél.	Critère de décision	Sondage / Observation	Présence d'amiante
BATIMENT 96 / RDC / SALLE POLYVALENTE	Mur	Enduit	ENDUIT MURAL-N°1 SUR SCHEMA DE REPERAGE	P001	Résultat d'analyse	/	NON
BATIMENT 96 / RDC / SALLE POLYVALENTE	Mur	Enduit	ENDUIT MURAL-N°2 SUR SCHEMA DE REPERAGE	P002	Résultat d'analyse	/	NON
BATIMENT 96 / RDC / FUTURE SALLE SANITAIRES	Mur	Enduit	ENDUIT MURAL-N°7 SUR SCHEMA DE REPERAGE	P007	Résultat d'analyse	/	NON
BATIMENT 96 / RDC / FUTURE SALLE SANITAIRES	Mur	Enduit	ENDUIT MURAL-N°8 SUR SCHEMA DE REPERAGE	P008	Résultat d'analyse	/	NON
BATIMENT 96 / RDC / FUTURE SALLE SANITAIRES	Revêtement de sol	Ragréage	RAGREAGE CARRELAGE-N°9 SUR SCHEMA DE REPERAGE	P009	Résultat d'analyse	/	NON
BATIMENT 96 / RDC / FUTURE SALLE SANITAIRES	Revêtement de sol	Ragréage	RAGREAGE CARRELAGE-N°10 SUR SCHEMA DE REPERAGE	P010	Résultat d'analyse	/	NON
BATIMENT 96 / RDC / FUTURE SALLE SANITAIRES	Revêtement du mur	Colle de plinthe	COLLE DE PLINTHE -N°13 SUR SCHEMA DE REPERAGE	P013	Résultat d'analyse	/	OUI
BATIMENT 96 / RDC / FUTURE SALLE SANITAIRES	Revêtement du mur	Colle de plinthe	COLLE DE PLINTHE -N°14 SUR SCHEMA DE REPERAGE	P014	Résultat d'analyse	/	OUI
BATIMENT 96 / RDC / ESTRADA COTE PARKING	Mur	Enduit	ENDUIT MURAL-N°3 SUR SCHEMA DE REPERAGE	P003	Résultat d'analyse	/	NON
BATIMENT 96 / RDC / ESTRADA COTE PARKING	Mur	Enduit	ENDUIT MURAL SOUBASSEMENT FENETRE-N°4 SUR SCHEMA DE REPERAGE	P004	Résultat d'analyse	/	NON
BATIMENT 96 / RDC / ESTRADA COTE PARKING	Plafond	Enduit	ENDUIT PLAFOND TYPE BAKULA-N°5 SUR SCHEMA DE REPERAGE	P005	Résultat d'analyse	/	NON
BATIMENT 96 / RDC / ESTRADA COTE PARKING	Plafond	Enduit	ENDUIT PLAFOND TYPE BAKULA-N°6 SUR SCHEMA DE REPERAGE	P006	Résultat d'analyse	/	NON
BATIMENT 96 / EXTERIEUR / FACADES	Mur	Enduit	ENDUIT MURAL EXTERIEUR-N°11 SUR SCHEMA DE REPERAGE	P011	Résultat d'analyse	/	NON
BATIMENT 96 / EXTERIEUR / FACADES	Mur	Enduit	ENDUIT MURAL EXTERIEUR-N°12 SUR SCHEMA DE REPERAGE	P012	Résultat d'analyse	/	NON
BATIMENT 96 / EXTERIEUR / VOIRIE	Voirie	Enrobé bitumineux	couche de roulement, noir(e), ENROBE BITUMINEUX-N°15 SUR SCHEMA DE REPERAGE	/	Résultat d'analyse (Prél. AR-25-LE-011894-01)	C1 SUR PV	NON
BATIMENT 96 / EXTERIEUR / VOIRIE	Voirie	Enrobé bitumineux	couche de roulement, noir(e), ENROBE BITUMINEUX-N°16	/	Résultat d'analyse (Prél. AR-25-	C2 SUR PV	NON

Localisation	Ouvrage	Matériau ou produit	Description	N° Prél.	Critère de décision	Sondage / Observation	Présence d'amiante
			SUR SCHEMA DE REPERAGE		LE-011894-01)		

6.2. Tableau estimatif des quantités d'amiante

N° MPCA	Ouvrage	Produit/matériau	Quantité estimée
1	Revêtement du mur	Colle de plinthe	Masse : 17.6 Kg
2	Revêtement du mur	Colle de plinthe	Masse : 17.6 Kg

7. ANNEXES

7.1. Parties d'immeuble bâti visitées

La liste ci-dessous présente les parties d'immeuble inspectées dans le cadre de la mission confiée à BUREAU VERITAS. Il appartient au donneur d'ordre ou à son représentant, seule personne à même d'avoir une parfaite connaissance des lieux, de signifier à BUREAU VERITAS. toute omission, erreur ou incohérence éventuelle dans l'identification des locaux ou zones figurant à un titre ou à un autre dans le présent rapport.

Localisation	Commentaires
BATIMENT 96 / RDC / SALLE POLYVALENTE	/
BATIMENT 96 / RDC / FUTURE SALLE SANITAIRES	/
BATIMENT 96 / RDC / ESTRADE COTE PARKING	/
BATIMENT 96 / EXTERIEUR / FACADES	/
BATIMENT 96 / EXTERIEUR / VOIRIE	/

7.2. Descriptif des parties d'immeuble visitées

Localisation	Plancher	Mur	Plafond	Conduit
BATIMENT 96 / RDC	Carrelage	Pierre	Béton	Métal
BATIMENT 96 / EXTERIEUR / FACADES		Pierre		

7.3. Croquis de repérage

SCHEMA DE REPERAGE DES PRELEVEMENTS :

RDC

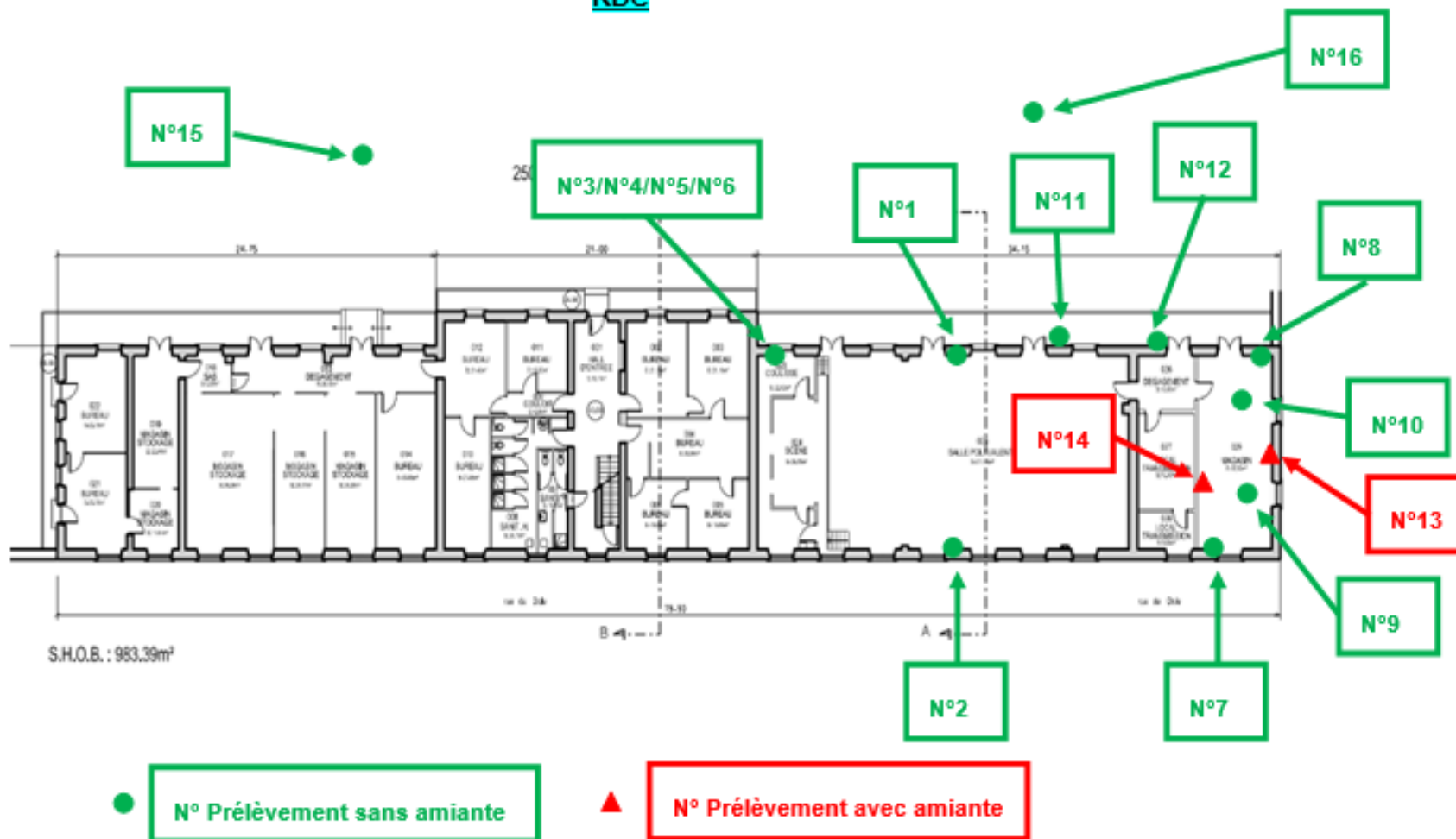


Planche de repérage (la planche de repérage est indissociable du rapport)

Site : BATIMENT 96

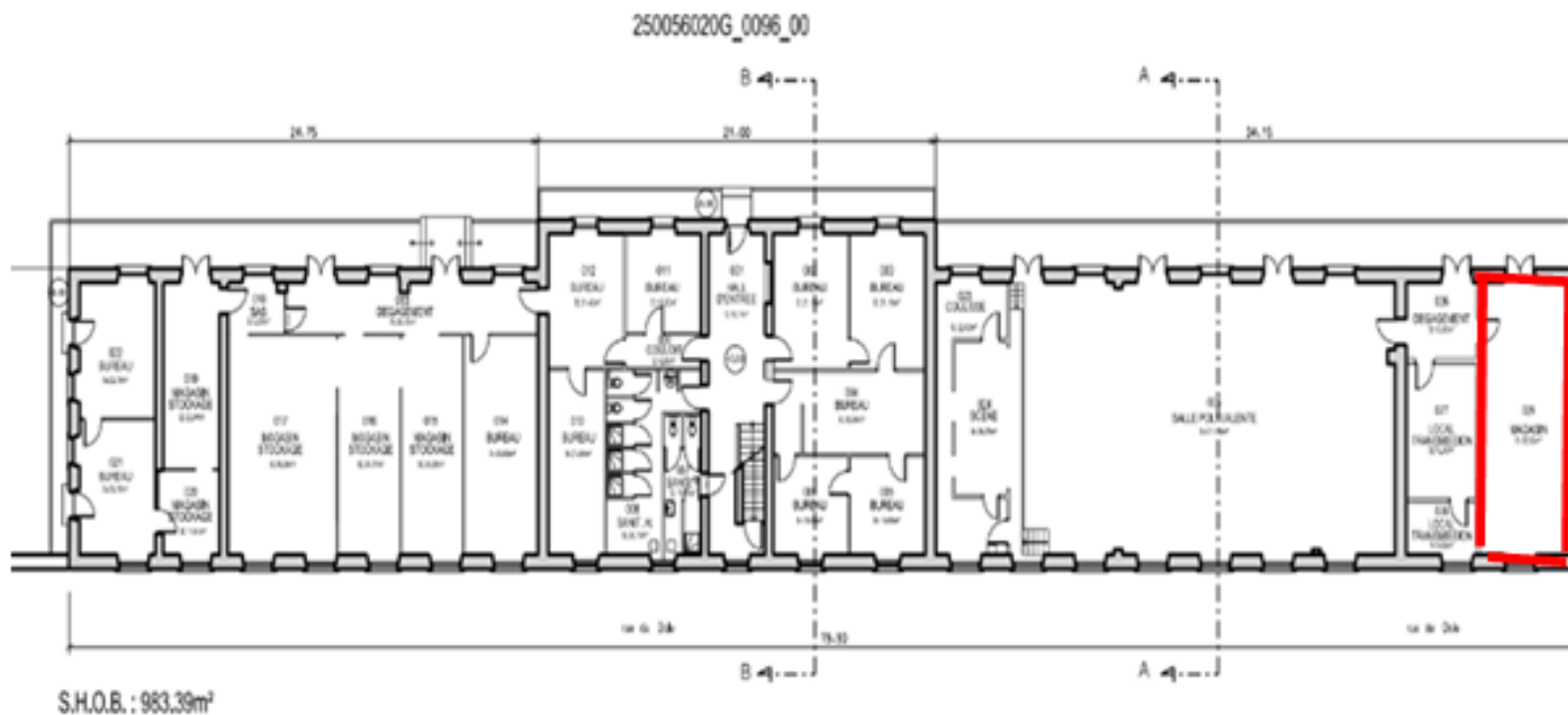
Adresse : 62 rue de Dol 25000 BESANCON

Localisation : BATIMENT 96 / RDC

Réalisé par : Philippe NEYRAUD

N° de planche : 1 / 3

SCHEMA DE REPERAGE DES MATERIAUX AVEC AMIANTE : RDC



Colle de plinthe avec amiante

Planche de repérage (la planche de repérage est indissociable du rapport)		
Site : BATIMENT 96	Adresse : 62 rue de Dol 25000 BESANCON	Localisation : BATIMENT 96 / RDC
Réalisé par : Philippe NEYRAUD	N° de planche : 2 / 3	



Planche de repérage <i>(la planche de repérage est indissociable du rapport)</i>		
Site : BATIMENT 96	Adresse : 62 rue de Dol 25000 BESANCON	Localisation : BATIMENT 96 / RDC / SALLE POLYVALENTE
Réalisé par : Philippe NEYRAUD	N° de planche : 3 / 3	

7.4. Photos



Prélèvement - P001 : BATIMENT 96 / RDC / SALLE
POLYVALENTE - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P002 : BATIMENT 96 / RDC / SALLE
POLYVALENTE - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P003 : BATIMENT 96 / RDC / ESTRADA COTE
PARKING - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P004 : BATIMENT 96 / RDC / ESTRADA COTE
PARKING - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P005 : BATIMENT 96 / RDC / ESTRADA COTE
PARKING - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P006 : BATIMENT 96 / RDC / ESTRADA COTE
PARKING - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P007 : BATIMENT 96 / RDC / FUTURE SALLE
SANITAIRES - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P008 : BATIMENT 96 / RDC / FUTURE SALLE
SANITAIRES - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P009 : BATIMENT 96 / RDC / FUTURE SALLE
SANITAIRES - Ragréage- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P010 : BATIMENT 96 / RDC / FUTURE SALLE
SANITAIRES - Ragréage- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P011 : BATIMENT 96 / EXTERIEUR / FACADES
- Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P012 : BATIMENT 96 / EXTERIEUR / FACADES
- Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P013 : BATIMENT 96 / RDC / FUTURE SALLE
SANITAIRES - Colle de plinthe- (Présence d'amiante)



Prélèvement - P014 : BATIMENT 96 / RDC / FUTURE SALLE
SANITAIRES - Colle de plinthe- (Présence d'amiante)



Déclaré - : BATIMENT 96 / EXTERIEUR / VOIRIE - Enrobé
bitumineux- (Absence d'amiante)



Déclaré - : BATIMENT 96 / EXTERIEUR / VOIRIE - Enrobé
bitumineux- (Absence d'amiante)

7.5. Attestation d'assurance



Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE** - Succursale en France - 1 Cours Michelet – CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, (« la Compagnie ») certifions par la présente que la société :

Bureau Veritas S.A.
Immeuble Newtime - 40/52 boulevard du Parc
FR - 92200 Neuilly sur Seine

agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale,

Bureau Veritas Exploitation S.A.S.
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

a souscrit auprès de notre compagnie la police n° **FRL001575** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incombent dans l'exercice de ses activités garanties et notamment :

Missions travaux :

- Repérage amiante avant travaux / démolition (tout domaine d'activité)
- Mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Examen visuel des surfaces traitées (tout domaine d'activité)
- Repérage du plomb avant travaux (tout domaine d'activité)
- Diagnostic des produits, équipements, matériaux et déchets (tout domaine d'activité)
- Etat parasitaire
- Etat relatif à la présence de termites
- Diagnostic mûrle

Missions exploitation :

- Repérage amiante pour intégration aux documents de traçabilité et de cartographie amiante (pour DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Création ou mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Diagnostic radon
- Diagnostic technique global
- Diagnostic accessibilité

Missions transaction / location :

- Repérage amiante pour établissement du constat vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Etat relatif à la présence de termites
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Mesurages Carrez - Boutin
- Etat des risques

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 606 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire FR
00 487 424 606

Siège social :
Königsstrasse 28
80932 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Grauhendorfer Strasse 106 - 53117 Bonn, Allemagne
www.agcs.allianz.com



Autres missions :

- Assistance technique amiante et plomb
- Prélèvement et analyse de matières dangereuses

Il est précisé que SONT EXCLUS LES DOMMAGES CAUSES PAR L'AMIANTE.

Période d'assurance : du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Le contenu de la présente attestation ne peut en aucun cas être considéré ou interprété comme dérogeant ou modifiant l'une des conditions ou dispositions de la police ci-dessus mentionnée.

Fait à Paris La Défense, le 7 janvier 2025.

Pour la compagnie


Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
Signé par : Cours Michel Juliette Allavoine
E-mail : CS 30051 juliette.allavoine@allianz.com
Heure de signature : 92076 Paris La Défense 07-01-2025 10:12:04
Adresse IP : 147.161.232.110

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 606 RCS Nanterre
N° TVA Intracommunautaire FR
00 487 424 606

Siège social :
Königsstrasse 25
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N°HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 106 - 53117 Bonn, Allemagne
www.agcs.allianz.com

7.6. Certificat de compétence

BUREAU VERITAS
Certification



Certificat
Attribué à
Philippe NEYRAUD

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du Certificat*
Amiante sans mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	22/05/2022	21/05/2029
Amiante avec mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	22/05/2022	21/05/2029

Date :23/05/2022
Laurent Croguennec, Président




BUREAU VERITAS

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification-diag

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche, 9 cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX


cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION
N°4-0087
Liste des sites et
portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Rapport AM-RTV

Copyright BUREAU VERITAS

Page 21/33

Rapport n° : 25285939/6.1.2.R

Date du rapport : 24/03/2025

7.7. Rapports d'essais de laboratoire

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS

Monsieur Philippe NEYRAUD

16 bd Winston Churchill

BP 76625

21066 DIJON CEDEX

Notre référence : AR-25-LE-010029-01

Numéro de dossier : 25A004541

Référence de dossier : 1510797887/25285939/6/1/1_25285939/6/1

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 25A004541-001 - Référence *BV3LD1390 Réf. prél : P001 BATIMENT 96/ RDC/ SALLE POLYVALENTE/Mur - Enduit - (ENDUIT MURAL-N°1 SUR SCHEMA DE REPERAGE)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 25A004541-002 - Référence *BV3LD1391 Réf. prél : P002 BATIMENT 96/ RDC/ SALLE POLYVALENTE/Mur - Enduit - (ENDUIT MURAL-N°2 SUR SCHEMA DE REPERAGE)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 25A004541-003 - Référence *BV3LD1392 Réf. prél : P003 BATIMENT 96/ RDC/ ESTRAD COTE PARKING/Mur - Enduit - (ENDUIT MURAL-N°3 SUR SCHEMA DE REPERAGE)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 25A004541-004 - Référence *BV3LD1393 Réf. prél : P004 BATIMENT 96/ RDC/ ESTRAD COTE PARKING/Mur - Enduit - (ENDUIT MURAL SOUBASSEMENT FENETRE-N°4 SUR SCHEMA DE REPERAGE)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 25A004541-005 - Référence *BV3LD1394 Réf. prél : P005 BATIMENT 96/ RDC/ ESTRAD COTE PARKING/Plafond - Enduit - (ENDUIT PLAFOND TYPE BAKULA-N°5 SUR SCHEMA DE REPERAGE)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 25A004541-006 - Référence BV3LD1395 Réf. prél : P006 BATIMENT 96/ RDC/ ESTRADE COTE PARKING/Plafond - Enduit - (ENDUIT PLAFOND TYPE BAKULA-N°6 SUR SCHEMA DE REPERAGE), prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 25A004541-007 - Référence BV3LD1396 Réf. prél : P007 BATIMENT 96/ RDC/ FUTURE SALLE SANITAIRES/Mur - Enduit - (ENDUIT MURAL-N°7 SUR SCHEMA DE REPERAGE), prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 25A004541-008 - Référence BV3LD1397 Réf. prél : P008 BATIMENT 96/ RDC/ FUTURE SALLE SANITAIRES/Mur - Enduit - (ENDUIT MURAL-N°8 SUR SCHEMA DE REPERAGE), prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 25A004541-009 - Référence BV3LD1398 Réf. prél : P009 BATIMENT 96/ RDC/ FUTURE SALLE SANITAIRES/Revêtement de sol - Ragréage - (RAGREAGE CARRELAGE-N°9 SUR SCHEMA DE REPERAGE), prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 25A004541-010 - Référence BV3LD1399 Réf. prél : P010 BATIMENT 96/ RDC/ FUTURE SALLE SANITAIRES/Revêtement de sol - Ragréage - (RAGREAGE CARRELAGE-N°10 SUR SCHEMA DE REPERAGE), prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 25A004541-011 - Référence BV3LD1400 Réf. prél : P011 BATIMENT 96/ EXTERIEUR/ FACADES/Mur - Enduit - (ENDUIT MURAL EXTERIEUR-N°11 SUR SCHEMA DE REPERAGE), prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 25A004541-012 - Référence BV3LD1401 Réf. prél : P012 BATIMENT 96/ EXTERIEUR/ FACADES/Mur - Enduit - (ENDUIT MURAL EXTERIEUR-N°12 SUR SCHEMA DE REPERAGE), prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 25A004541-013 - Référence BV3LD1402 Réf. prél : P013 BATIMENT 96/ RDC/ FUTURE SALLE SANITAIRES/Revêtement du mur - Colle de plinthe - (COLLE DE PLINTHE -N°13 SUR SCHEMA DE REPERAGE), prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 25A004541-014 - Référence BV3LD1403 Réf. prél : P014 BATIMENT 96/ RDC/ FUTURE SALLE SANITAIRES/Revêtement du mur - Colle de plinthe - (COLLE DE PLINTHE -N°14 SUR SCHEMA DE REPERAGE), prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS

Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

EUROFINS ANALYSES POUR LE BATIMENT EST SAS

Laboratoire Analyses Saverne
20 rue du Kochersberg - CS 50047
67701 SAVERNE CEDEX 1

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RB-005290-01 Date d'émission de rapport : 21/02/2025 18:35 Page 1/6
Référence laboratoire N° : 25RB005288 Référence de suivi du dossier N° : 25A004541
Reçu au laboratoire le : 19/02/2025 Date de réception : 18/02/2025
Date d'analyse : 20/02/2025
Référence dossier Client: 25A004541 - 1510797887/25285939/6/1/1_25285939/6/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	25A004541-001 - BV3LD1390 Réf. prél : P001 BATIMENT 96/ RDC/ SALLE POLYVALENTE/Mur - Enduit - (ENDUIT MURAL-N°1 SUR SCHEMA DE REPERAGE)	Matériau fibreux de type papier peint (beige) ; matériau de type peinture (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau (pulvérulent) (noir)	MET / NMJ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	25A004541-002 - BV3LD1391 Réf. prél : P002 BATIMENT 96/ RDC/ SALLE POLYVALENTE/Mur - Enduit - (ENDUIT MURAL-N°2 SUR SCHEMA DE REPERAGE)	Matériau fibreux de type papier peint (beige) ; matériau de type peinture (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau (pulvérulent) (noir)	MET / NMJ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.
6 Preciziei Street, ground floor ,6th District
062203 Bucarest, România

Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RB-005290-01 Date d'émission de rapport : 21/02/2025 18:35 Page2/6
 Référence laboratoire N° : 25RB005288 Référence de suivi du dossier N° : 25A004541
 Reçu au laboratoire le : 19/02/2025 Date de réception :18/02/2025
 Date d'analyse : 20/02/2025
 Référence dossier Client:25A004541 - 1510797887/25285939/6/1/1_25285939/6/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
003	25A004541-003 - BV3LD1392 Réf. prél : P003 BATIMENT 96/ RDC/ ESTRADE COTE PARKING/Mur - Enduit - (ENDUIT MURAL-N°3 SUR SCHEMA DE REPERAGE)	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris)	MET / NMJ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	25A004541-004 - BV3LD1393 Réf. prél : P004 BATIMENT 96/ RDC/ ESTRADE COTE PARKING/Mur - Enduit - (ENDUIT MURAL SOUBASSEMENT FENETRE-N°4 SUR SCHEMA DE REPERAGE)	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau de type colle (fibreuse) (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (granulaire) (marron)	MET / NMJ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	25A004541-005 - BV3LD1394 Réf. prél : P005 BATIMENT 96/ RDC/ ESTRADE COTE PARKING/Plafond - Enduit - (ENDUIT PLAFOND TYPE BAKULA-N°5 SUR SCHEMA DE REPERAGE)	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau (pulvérulent) (noir)	MET / NMJ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.
 6 Preciziei Street, ground floor ,6th District
 062203 Bucarest, România

Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RB-005290-01 Date d'émission de rapport : 21/02/2025 18:35 Page3/6
 Référence laboratoire N° : 25RB005288 Référence de suivi du dossier N° : 25A004541
 Reçu au laboratoire le : 19/02/2025 Date de réception : 18/02/2025
 Date d'analyse : 20/02/2025
 Référence dossier Client: 25A004541 - 1510797887/25285939/6/1/1_25285939/6/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
006	25A004541-006 - BV3LD1395 Réf. pré1 : P006 BATIMENT 96/ RDC/ ESTRADE COTE PARKING/Plafond - Enduit - (ENDUIT PLAFOND TYPE BAKULA-N°6 SUR SCHEMA DE REPERAGE)	Matériau (pulvérulent) (noir) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / NMJ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	25A004541-007 - BV3LD1396 Réf. pré1 : P007 BATIMENT 96/ RDC/ FUTURE SALLE SANITAIRES/Mur - Enduit - (ENDUIT MURAL-N°7 SUR SCHEMA DE REPERAGE)	Matériau fibreux de type papier peint (beige) en traces ; matériau de type système d'enduit peinture (gris) ; matériau dur (gris)	MET / R6EW	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008	25A004541-008 - BV3LD1397 Réf. pré1 : P008 BATIMENT 96/ RDC/ FUTURE SALLE SANITAIRES/Mur - Enduit - (ENDUIT MURAL-N°8 SUR SCHEMA DE REPERAGE)	Matériau de type système d'enduit peinture (gris) ; matériau semi-dur (beige) en traces	MET / R6EW	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.
 6 Preciziei Street, ground floor ,6th District
 062203 Bucarest, România

Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RB-005290-01 Date d'émission de rapport : 21/02/2025 18:35 Page4/6
 Référence laboratoire N° : 25RB005288 Référence de suivi du dossier N° : 25A004541
 Reçu au laboratoire le : 19/02/2025 Date de réception :18/02/2025
 Date d'analyse : 20/02/2025
 Référence dossier Client:25A004541 - 1510797887/25285939/6/1/1_25285939/6/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
009	25A004541-009 - BV3LD1398 Réf. pré : P009 BATIMENT 96/ RDC/ FUTURE SALLE SANITAIRES/Revêtement de sol - Ragréage - (RAGREAGE CARRELAGE-N°9 SUR SCHEMA DE REPERAGE)	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET / R6EW	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010	25A004541-010 - BV3LD1399 Réf. pré : P010 BATIMENT 96/ RDC/ FUTURE SALLE SANITAIRES/Revêtement de sol - Ragréage - (RAGREAGE CARRELAGE-N°10 SUR SCHEMA DE REPERAGE)	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET / R6EW	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011	25A004541-011 - BV3LD1400 Réf. pré : P011 BATIMENT 96/ EXTERIEUR/ FACADES/Mur - Enduit - (ENDUIT MURAL EXTERIEUR-N°11 SUR SCHEMA DE REPERAGE)	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige)	MET / R6EW	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.
 6 Preciziei Street, ground floor ,6th District
 062203 Bucarest, România

Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RB-005290-01 Date d'émission de rapport : 21/02/2025 18:35 Page5/6
 Référence laboratoire N° : 25RB005288 Référence de suivi du dossier N° : 25A004541
 Reçu au laboratoire le : 19/02/2025 Date de réception : 18/02/2025
 Date d'analyse : 20/02/2025
 Référence dossier Client: 25A004541 - 1510797887/25285939/6/1/1_25285939/6/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
012	25A004541-012 - BV3LD1401 Réf. pré1 : P012 BATIMENT 96/ EXTERIEUR/ FACADES/Mur - Enduit - (ENDUIT MURAL EXTERIEUR-N°12 SUR SCHEMA DE REPERAGE)	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige)	MET / NMJ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
013	25A004541-013 - BV3LD1402 Réf. pré1 : P013 BATIMENT 96/ RDC/ FUTURE SALLE SANITAIRES/Revêtement du mur - Colle de plinthe - (COLLE DE PLINTHE -N°13 SUR SCHEMA DE REPERAGE)	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) + (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau (pulvérulent) (noir)	MET / NMJ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
014	25A004541-014 - BV3LD1403 Réf. pré1 : P014 BATIMENT 96/ RDC/ FUTURE SALLE SANITAIRES/Revêtement du mur - Colle de plinthe - (COLLE DE PLINTHE -N°14 SUR SCHEMA DE REPERAGE)	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) + (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau (pulvérulent) (noir) ; matériau semi-dur (fibreuse) (beige)	MET / NMJ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RB-005290-01	Date d'émission de rapport : 21/02/2025 18:35	Page 6/6
Référence laboratoire N° : 25RB005288	Référence de suivi du dossier N° : 25A004541	
Reçu au laboratoire le : 19/02/2025	Date de réception : 18/02/2025	
Date d'analyse : 20/02/2025		
Référence dossier Client: 25A004541 - 1510797887/25285939/6/1/1_25285939/6/1		

MET : Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et par attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NFX 43-050 : Juillet 2021, P-ME-SOP7663 Ed. 1.2/08.05.2023.

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue roumaine et stockée en interne par le laboratoire.

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est 0.1% en masse.

NB 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.

Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.

NB 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° LI 1229 et est disponible sur <https://www.renar.ro/>

NB 7 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.

NB 8 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 1er juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 9 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Validé et approuvé par :

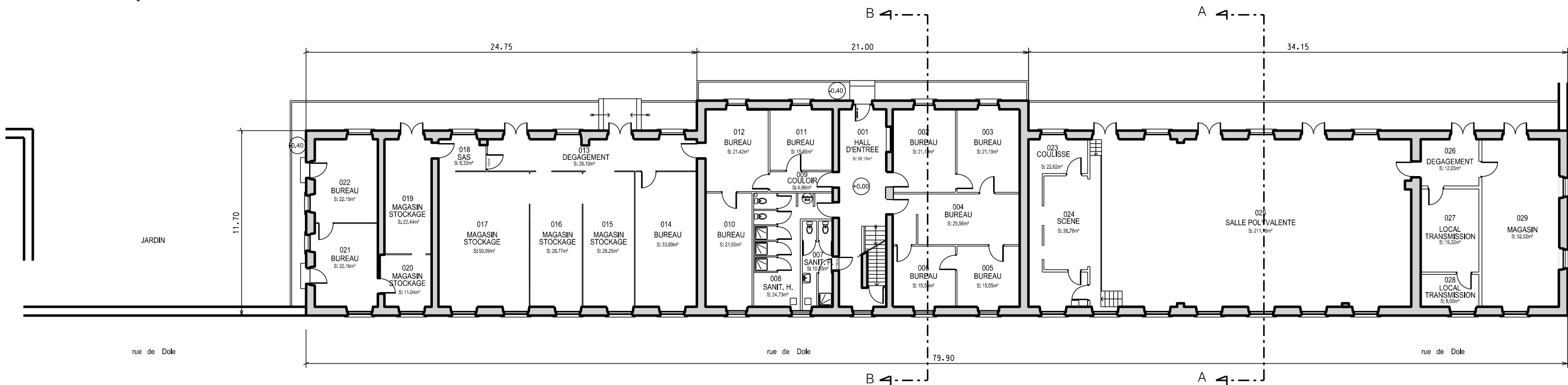


Andreea Cojocaru
Team leader CRO007

7.8. Documents remis



250056020G_0096_00



ESID de METZ  USID de BESANCON Quartier RUTY 64, rue Bernol 25044 Besançon cedex 03	Dessiné par : reprise.bsn Veronique SIRE	DOUBS BESANCON QUARTIER BRUN BATIMENT	 Secrétariat général pour l'administration		 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTERE DE LA DEFENSE
	IC2 THIEULIN Jean-Michel chef de l'USID de BESANCON	PLAN DU REFERENTIEL	Chorus Imm.: 159024 Chorus Comp.: 292405	Nom de la fiche : 250056020G_0096_N_00_ATL	
		NIVEAU REZ DE CHAUSSEE Echelle : 1/ 250		Date création : 22/09/2010 Date indice : 07/04/2015	